

## VARIÉTÉS.

---

M. JOUFFROY ACCUSÉ DE MATÉRIALISME PAR M. L'ÉVÊQUE DE CHARTRES.

La petite note qui accompagnait le travail de M. Damiron sur M. Jouffroy, contenu dans le dernier N<sup>o</sup> de la *Revue*, a soulevé contre elle quelques récriminations. Nous donnons aujourd'hui à notre pensée le développement qu'elle n'a pu avoir alors :

C'est de matérialisme que l'évêque de Chartres, M. de Montals a accusé la philosophie de M. Jouffroy, et c'est de cette accusation que nous avons dit qu'elle était ridicule, tant sa fausseté est manifeste pour quiconque connaît tant soit peu l'histoire de la philosophie contemporaine. Que M. l'évêque de Chartres eût accusé M. Jouffroy d'hétérodoxie, nous n'aurions certainement pas songé à le défendre, car le philosophe qui a écrit le morceau remarquable intitulé : *Comment les dogmes finissent*, peut bien être soupçonné de n'avoir pas eu foi à l'éternelle durée des dogmes catholiques. Mais Mgr. de Chartres a peut être remarqué que les attaques portées au nom de l'orthodoxie, ne font pas aujourd'hui grande impression sur les esprits, et il a cherché ailleurs des arguments plus puissants pour discréditer la philosophie contemporaine. Voilà sans doute ce qui l'a entraîné à choisir si malheureusement le texte de sa déclamation contre la philosophie de M. Jouffroy. En effet, accuser de matérialisme le philosophe qui, pendant toute sa vie, a combattu le matérialisme, qui même est mort en le combattant, puisque son dernier travail philosophique est une réfutation du matérialisme de Broussais, c'est se fourvoyer d'une étrange manière. Et quel est l'ouvrage de M. Jouffroy contre lequel l'évêque de Chartres fulmine cette grave accusation ? C'est la préface des esquisses morales du Dugald Stewart, dans laquelle précisément M. Jouffroy prouve contre les matérialistes avec une lucidité qui ne laisse rien à désirer, qu'il existe un ordre de faits distincts des faits sensibles, que ces faits sont susceptibles d'être observés par la conscience comme les faits sensibles par les sens, et que l'observation de ces faits constitue une science, la psychologie, profondément distincte de la physiologie. Mais à l'appui de son accusation, M. de Montals a cité une phrase qui lui paraît concluante. Dans le passage d'où cette phrase est tirée, il est ques-